



DECLARATION DE MANIFESTATION SUR L'ESPACE PUBLIC

Vous êtes l'organisateur d'une manifestation sur l'espace public. Dans un contexte particulier en termes de sécurité, les services préfectoraux et de Gendarmerie appellent les communes à la plus stricte vigilance lors de manifestations. Le présent document est destiné à vous accompagner dans le respect de vos obligations sécuritaires.

Cette formalité vis-à-vis de la commune ne vous dispense pas des obligations à remplir auprès de la Préfecture ou autres organismes, selon le type de manifestation organisée. Pour vous renseigner, vous pouvez prendre contact avec les services préfectoraux ou consulter le site service-public.fr.

L'adjoint à la tranquillité publique,

Thierry ALLAIRE

Nom de la manifestation :

Veillez décrire en quelques lignes le déroulement de la manifestation et les animations envisagées :

Date :

Lieu :

ORGANISATEUR

Nom et statut (association/société commerciale/institution/particulier) :

Adresse :

Interlocuteurs	Nom/prénom	Tél	Courriel
Représentant légal			
Personne déléguée			

Une fois complété, ce formulaire doit être remis au moins deux mois avant la date prévue de la manifestation.

Vous devez vérifier que vous êtes bien assuré pour ce type de manifestation

Je soussigné(e)

Atteste l'exactitude des renseignements notés et reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des recommandations liées au type de manifestation organisé.

A

le

Signature



PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Caractère de la manifestation :

Sportive Commerciale Culturelle Festive Vide-greniers Autre, préciser :

Public attendu :

Nombre de personnes sur l'ensemble de la manifestation :

Nombre maximum de personnes présentes simultanément :

Lieu : Adresse du lieu et description (plan si nécessaire) :

Accueil du public : Du _____ Au _____ (format JJ/MM/AAAA)

De _____ à _____ (format HH/MM)

DISPOSITIF DE SECURITE ET SECOURS

Encadrement de la manifestation par :

Membres de l'organisation Nombre de personnes :

Quelles sont les mesures de sécurité envisagées ? comme par exemple les mesures anti-intrusion ou de surveillance des participants ?

Société de gardiennage pour la protection des biens Nombre de personnes :

Société de sécurité pour la protection des personnes Nombre de personnes :

Moyens de liaisons (radio...) :

Un poste de secours est prévu :

Nom de l'association agréée :

Nombre de secouristes :

INFORMATION DES RIVERAINS

Une information des riverains est prévue :

Comment :

Quand :

Une rencontre pourrait être prévue en fonction des éléments fournis.

Le cas échéant, en complément de ce document à visée purement sécuritaire, il vous appartient de procéder aux démarches habituelles, telles que réservation de salle ou matériel, demande de débit de boissons ou vente au déballage, etc